

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 12 septembre 2022 à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

That be adopted the agenda of the Borough council sitting

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} août 2022, à 19 h.

That be approved the minutes of the regular Borough council sitting held on August 1, 2022, at 7 p.m.

10.05 Autre sujet

CA Conseil d'arrondissement - 1226967009

Que soit décrétée la modification de la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 3 octobre 2022 et amender en conséquence la résolution numéro CA21 29 0264 du 6 décembre 2021 adoptant le calendrier des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2022. Puisque la date de la séance du conseil d'arrondissement prévue le 3 octobre 2022 coïncide avec le jour du scrutin des élections générales québécoises de 2022, cette séance se tiendra plutôt le mardi 4 octobre 2022 à 19 h 45.

That be decreed the modification of the date of the regular Borough council sitting of October 3, 2022, and to amend accordingly resolution CA21 29 0264 of December 6, 2021, adopting the Borough council sitting schedule for the year 2022. Since the date of the Borough council sitting scheduled for October 3, 2022, coincides with voting day for the 2022 Quebec general election, this sitting will instead be held on Tuesday, October 4, 2022, at 7:45 p.m.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Proclamation

CA Conseil d'arrondissement - 1222155010

Que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro participe à la Lutte contre la MPR le 4 septembre, Journée nationale de la sensibilisation à la maladie polykystique des reins (MPR), telle que reconnue par Santé Canada. Que le conseil encourage la population à appuyer généreusement la cause de la Fondation canadienne de la MPR et ce, afin d'améliorer la qualité de vie de celles et ceux affligés par la MPR.

That the Borough of Pierrefonds-Roxboro participate in the Fight Against PKD on September 4, National Polycystic Kidney Disease (PKD) Awareness Day, as recognized by Health Canada. That the Council encourage the population to support generously the cause of the PKD Foundation of Canada to improve the quality of life for those afflicted with PKD.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1222155009

Que le conseil autorise l'achat de trois billets au coût total de 2700 \$ pour l'événement « 20^e Bal annuel du Lakeshore » au profit de la Fondation de l'hôpital général du Lakeshore et autorise certains membres du conseil d'arrondissement à assister à cet événement qui aura lieu le samedi 15 octobre 2022 au Jardin Royalmount.

That the council authorize the purchase of three tickets at a total cost of \$2,700 for the “20th Annual Lakeshore Ball” to the benefit of the Lakeshore General Hospital Foundation and authorize certain Council members to attend this event which will take place on Saturday October 15, 2022 at the Jardin Royalmount.

20.02 Autres affaires contractuelles

CA Direction des travaux publics - 1223903007

Que le conseil accepte, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), l'offre de service bonifiée en lien avec le Plan de la forêt urbaine du Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports.

That the council accept, in accordance with the first paragraph of section 85 of the Charter of Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), the enhanced service offer in connection with the Urban Forest Plan of the Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports.

20.03 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936015

Que soit annulé le processus d'appel d'offres SP-2022-13 pour des services professionnels en ingénierie d'un chargé de projets en bâtiment pour la gestion de divers projets associés aux bâtiments municipaux pour les années 2022 à 2025 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, afin de respecter l'intégrité du processus d'appel d'offres, car une circonstance particulière a empêché l'examen par le Comité de sélection d'une soumission reçue à temps.

That be cancelled the tender process SP-2022-13 for professional engineering services of a building project manager for the management of various projects associated with municipal buildings for the years 2022 to 2025 in the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in order to respect the integrity of the tendering process, as a particular circumstance prevented the Selection Committee from reviewing a tender received on time.

20.04 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936017

Que le contrat ST-22-16 soit octroyé à Duroking Construction au montant de sa soumission, soit 1 017 299 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout et d'eau potable au garage municipal # 3 incluant l'installation d'un système de gicleur automatique dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

That contract ST-22-16 be granted to Duroking Construction in the amount of its tender, namely \$1,017,299, including taxes, for sewer and drinking water work at the municipal garage # 3 including the installation of an automatic sprinkler system in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.05 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936016

Que soit annulé le processus d'appel d'offres public ST-22-18 pour les travaux de revêtement pour la dalle du jeu d'eau au parc de Deauville dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, puisque les deux soumissions reçues n'étaient pas conformes.

That be cancelled the tendering process ST-22-18 for the paving work for the water game slab at Deauville Park in the Borough of Pierrefonds-Roxboro, since the two tenders received were non-compliant.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs - 1228388007

Que soient approuvés la reddition financière au montant de 681 113,27 \$ pour la période du 28 mai au 29 juillet 2022, ainsi que le relevé des paiements par cartes de crédit pour la période du 1er au 30 juin 2022 pour un montant de 5 373,15 \$.

That be approved the accountability report in the amount of \$681,113.27 for the period from May 28 to July 29, 2022, as well as the statement of credit card payments for the period of June 1 to June 30, 2022 for an amount of \$5,373.15.

30.02 Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs - 1226781005

Que soient déposés le rapport de l'évolution budgétaire au 30 juin 2022, l'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 juin 2022 vs 2021 et l'état comparatif des surplus et réserves au 30 juin 2022 vs 2021.

That be tabled the June 30, 2022 budgetary advancement report, the June 30, 2022 vs. 2021 comparative income and expense statements and the June 30, 2022 vs. 2021 comparative statement of the surplus and reserves.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Premier projet de règlement

CA Conseil d'arrondissement - 1223840004

Que soit adopté le premier projet de règlement CA29 0040-53 modifiant le règlement de zonage CA290040 aux fins de réduire le nombre d'étages à 6 (six) dans les zones H4-4-282, H3-4-272-2, P-5-328, P-5-317, P-5-317-1, H4-5-290 et H4-5-295 pour les catégories d'usages supérieurs à 6 (six) étages et augmenter le nombre d'étages à 6 (six) dans les zones C-5-316, C-5-318, H4-5-319, H4-4-282 et H4-5-295 pour les catégories d'usages inférieurs à 6 (six) étages.

That be adopted first draft by-law CA29 0040-53 modifying zoning by-law CA29 0040 in order to reduce the number of storeys to six (6) in H4-4-282, H3-4-272-2, P-5-328, P-5-317, P-5-317-1, H4-5-290 and H4-5-295 zones for use categories higher than six (6) storeys and increasing the number of storeys to six (6) in C-5-316, C-5-318, H4-5-319, H4-4-282, and H4-5-295 zones for use categories lower than six (6) storeys.

40.02 a) Règlement - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223840005

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement numéro CA 29 0040-54 intitulé : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro CA 29 0040 modifiant l'annexe A - Grille des spécifications et l'annexe C- plan de zonage afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) relative aux seuils minimums moyens de densité résidentielle (nombre de log./ha brut) applicables à certains secteurs à construire ou à transformer.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law number CA 29 0040-54 entitled: By-law amending Zoning By-law number CA 29 0040 amending Schedule A - Specifications Grid and Schedule C - Zoning Plan in order to ensure concordance with the Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) relating to the minimum average residential density thresholds (number of dwelling units/gross hectare) applicable to certain sectors to be built or transformed.

40.02 b) Règlement - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223840005

Que soit adopté le premier projet de règlement CA29 0040-54 modifiant le règlement de zonage numéro CA 29 0040 modifiant l'annexe A - Grille des spécifications et l'annexe C- plan de zonage afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) relative aux seuils minimums moyens de densité résidentielle (nombre de log./ha brut) applicables à certains secteurs à construire ou à transformer.

That be adopted first draft by-law number CA 29 0040-54 amending Zoning By-law number CA 29 0040 amending Schedule A - Specifications Grid and Schedule C - Zoning Plan in order to ensure concordance with the Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) relating to the minimum average residential density thresholds (number of dwelling units/gross hectare) applicable to certain sectors to be built or transformed.

40.03 Règlement - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155009

Le conseiller XXXX donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera inscrit pour adoption le règlement numéro CA 29 0097-2 modifiant le règlement CA29 0097 d'administration des règlements d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin d'y apporter diverses corrections et divers ajustements, notamment les modalités concernant la nécessité d'obtenir certains types de certificat d'autorisation et les renseignements supplémentaires requis dans le cadre de certains types de demandes de certificat d'autorisation.

Councillor XXXX gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, will be adopted by-law number CA29 0097-2 modifying by-law CA29 0097 pertaining to the administration of urban planning by-laws in the Borough of Pierrefonds-Roxboro in order to make various corrections and adjustments, including terms and conditions regarding the need for certain types of certificates of authorization and additional information required in connection with certain types of applications for certificates of authorization.

40.04 Règlement - Emprunt

CA Direction des services administratifs - 1226781002

Que soit adopté le règlement CA29 0133 autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ pour financer les travaux de réaménagement de parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme décennal d'immobilisations.

That be adopted by-law CA29 0133 authorizing the borrowing of \$4,000,000 for the redevelopment of parks and green spaces within the territory of the Borough of Pierrefonds Roxboro under the ten-year programme of capital expenditures.

40.05 Règlement - Emprunt

CA Direction des services administratifs - 1226781003

Que soit adopté le règlement CA29 0134 autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de rues et travaux connexes dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme décennal d'immobilisations.

That be adopted by-law CA29 0134 authorizing the borrowing of \$2,000,000 for the realization of road repair work and related work in the Borough of Pierrefonds-Roxboro under the ten-year programme of capital expenditures.

40.06 Règlement - Emprunt

CA Direction des services administratifs - 1226781004

Que soit adopté le règlement CA29 0135 autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour le financement de travaux relatifs aux bâtiments municipaux et l'acquisition de mobilier de bureau et de matériel informatique pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme décennal d'immobilisations. Une procédure de registre sera tenue.

That be adopted by-law CA29 0135 authorizing the borrowing of \$3 000,000 for work related to the municipal buildings and the acquisition of office furniture and computer equipment for the Borough of Pierrefonds-Roxboro, under the ten-year programme of capital expenditures. A register procedure will be held.

40.07 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707014

Que le conseil adopte, en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le premier projet de résolution PP-2022-001 visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de six (6) étages dans la zone C-8-454 au 4700-4704, boulevard Sunnybrooke, à l'intersection du boulevard Gouin Ouest, sur les lots 1 900 120 et 1 899 992, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040.

That the council adopt, by virtue of by-law CA29 0045 concerning specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (SCAOPI), first draft resolution PP-2022-001 authorizing a new six (6) storey multi-dwelling construction (H3 use) in the C-8-454 zone at 4700-4704, boulevard Sunnybrooke, at the intersection of boulevard Gouin Ouest, on lots 1 900 120 et 1 899 992, and that, notwithstanding any contradicting provisions of the zoning by-law CA29 0040.

40.08 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1225300010

Dérogation mineure au 4933, boulevard des Sources, quant aux éléments visant à permettre dans la zone C-7-413, pour un bâtiment commercial, une bande gazonnée réduite à moins que le minimum requis de 2 m, le long du boulevard de Pierrefonds, une exemption de l'obligation d'implanter un talus de 60 cm de hauteur, un nombre réduit de cases de stationnement, soit 27 cases au lieu des 29 cases requises, une exemption de l'obligation de prévoir un enclos à déchets, une exemption de l'obligation de construire une clôture en mailles de chaîne ajourée au maximum à 20 % de sa surface à l'aide de lattes ou de conifères, une exemption de l'obligation de prévoir une allée latérale entièrement hachurée d'une largeur minimale de 1,5 m destinée aux personnes handicapées et une hauteur de 1,7 m pour des panneaux identifiant les cases de stationnement destinées aux personnes handicapées, au lieu de la hauteur minimum requise de 2,1 m.

Minor exemption at 4933, boulevard des Sources, as to the elements aiming to allow in residential C-7-413 zone, for a commercial building: a grass strip reduced to less than the required minimum of 2 m along boulevard de Pierrefonds, an exemption from the requirement to install a 60 cm high berm, a reduced number of parking spaces, namely 27 spaces instead of the required 29 spaces, an exemption from the requirement to provide a waste enclosure, an exemption from the requirement to construct a chain link fence with a maximum of 20% of its surface area screened with slats or conifers, an exemption from the requirement to provide a fully hatched side aisle with a minimum width of 1.5 m for persons with disabilities and a height of 1.7 m for signs identifying parking spaces for persons with disabilities, instead of the required minimum height of 2.1 m.

40.09 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1225300011

Dérogation mineure au 13 905 boulevard Gouin Ouest, visant à permettre en zone résidentielle H4-5-295, pour un nouveau bâtiment occupé par un usage de la catégorie « habitation multifamiliale (h3) » de 12 étages et de 91 unités de logements : un empiétement de 5,9 m de la rampe d'accès aux stationnements aériens dans la marge de recul arrière de 12 m.

Minor exemption at 13 905 boulevard Gouin Ouest, aiming to allow in H4-5-295 residential zone, for a new building occupied by a use of the category "multi-family dwelling (h3)" of 12 floors and 91 dwelling units: a 5.9 m encroachment of the overhead parking ramp into the 12 m rear setback.

40.10 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229728001

P.I.I.A. - Agrandissement du bâtiment unifamilial isolé situé au 5197, rue Perron - Lot 1 170 331.

S.P.A.I.P. - One and two-storey rear extension to a detached single-family dwelling located at 5197, rue Perron - Lot 1 170 331.

40.11 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223050016

Que soient approuvés les procès-verbaux des réunions du Comité de circulation et de sécurité routière tenues les 7 juillet, 28 juillet et 4 août 2022.

Que l'Annexe « A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit:

Que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifié comme suit :

1. Stationnement - Véhicules abandonnés au Parc Cloverdale

Que soit installée une signalisation qui interdit le stationnement de 23 h à 6 h à l'entrée du stationnement du Parc Cloverdale sur la rue Alexander ainsi que deux autres panneaux aux entrées du Parc Cloverdale sur la rue Cérés.

Avant procéder à l'installation de la signalisation une campagne de sensibilisation et communication avec les résidents et la Coopérative d'habitation Village est nécessaire.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-157255 ci-joint.

2. Arrêt - Demande d'installation de dos d'ânes sur la rue Dupuis

Que soit installé un panneau P-10-P-2 correspondant à la configuration de l'intersection, indiquant le nombre de panneaux « Arrêt » installés à l'intersection, fixé sous les trois panneaux « Arrêt » (P-10) de l'intersection des rues Dupuis et Sainte-Croix.

Que soit demandée au SPVM une attention spéciale à cette intersection entre-temps.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-115673 ci-joint.

3. Vitesse - Demande d'installer des dos d'ânes sur la rue Sainte-Anne

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transports Québec sur la rue Sainte-Anne entre 4187 et 4191 à environ 80 m de la courbe. De plus, déplacer la balise de vitesse de 40 km/h situé présentement au 4191 rue Sainte-Anne afin de l'intégrer dans le nouvel emplacement du ralentisseur de vitesse.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-120115 ci-joint.

4. Vitesse - Demande d'installer des dos d'ânes sur la rue Julie

Que soit installé un panneau indiquant la limite de vitesse de 30 km/h à l'entrée de la rue Julie, à l'emplacement déjà indiqué dans le plan du règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Que soit installé au même endroit un panneau de signalisation D-270-3-D « Signal avancé d'un terrain de jeux » pour le parc afin d'augmenter sa visibilité.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-121373 ci-joint.

5. Signalisation – Problème de visibilité – Demande d'interdire le stationnement sur la 1^{re} Rue au coin de la 4^e Avenue Sud

Que suite à une campagne d'information initiée par le service des Communications avant de procéder aux changements.

Que soit installé un panneau pour interdire le stationnement en tout temps du côté Ouest de la 1^{re} Rue sur le poteau de bois afin que le stationnement soit interdit des deux côtés.

Que soit déplacé le panneau « Accès interdit aux camions » (P-130-20) qui est du côté Est de la 1^{re} Rue vers le côté ouest de la 1^{re} Rue, près de l'intersection du boulevard Gouin Ouest. Le panneau P-130-20 précise que la circulation de ces camions est permise sur un chemin public lorsque leurs conducteurs doivent effectuer une livraison locale (Ref. Tome V : 2.16.1).

Que soit installée une signalisation pour interdire le stationnement en tout temps du côté Nord de la 4^e Avenue Sud débutant à environ 10 m de la 1^{re} Rue et sur les six poteaux de bois jusqu'à la 2^e Rue afin que le stationnement soit interdit des deux côtés. Selon les normes de Transport Québec Tome V 2.18 Stationnement réglementé, l'intervalle maximal entre chacun des panneaux est de 100 m en milieu urbain.

Que soit enlevé le panneau du côté Nord de la 4^e Avenue Sud, près du 109, limitant le stationnement dans la rue pour un maximum de 4 heures entre 2 h et 6 h.

Que soit enlevée ou déplacée de l'emprise municipale la végétation qui obstrue la visibilité dans la courbe de la 1^{re} Rue et la 4^e Avenue Sud. Le dégagement visuel idéal pour cette courbe serait un triangle de visibilité estimé à environ 10 m avant et après le début et la fin de la courbe. Les cèdres sont à enlever ou déplacer et les arbres doivent être dégarnis de branches à une hauteur de 2,4 m dans ce triangle de visibilité.

Que soient enlevés les deux panneaux de signalisation « Arrêt » dans la courbe de la 1^{re} Rue et la 4^e Avenue Sud ainsi que le marquage au sol pour ces lignes d'arrêt.

Que soit peinte au sol dans la courbe de la 1^{re} Rue et la 4^e Avenue Sud une ligne continue simple jaune sur la ligne axiale en guise de ligne de guidage pour les véhicules dans la courbe.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-143602 ci-joint.

6. Signalisation – Demande d’interdire le stationnement dans la courbe sur la rue Eldor-Daigneault

Que soit installée une signalisation pour interdire le stationnement dans la courbe de la rue Eldor-Daigneault, à partir du 4935 jusqu’à l’entrée du 4941, tout en respectant les mesures de sécurité suggérées par l’Ombudsman.

Tel qu’indiqué au croquis numéro 22-114842 ci-joint.

7. Signalisation – Demande d’indiquer le nom de rue Logan au coin de l’avenue Cérés

Que soit installée la signalisation indiquant les noms de rue Logan et avenue Cérés sur le coin nord/ouest de l’intersection.

Que soit modifié le panneau indiquant le nom Hyman Drive pour indiquer le nom avec la toponymie officielle de rue Hyman, ceci sur le coin sud/est de l’intersection.

Tel qu’indiqué au croquis numéro 21-313035 ci-joint.

8. Rapport de mise aux normes de la signalisation autour des écoles

Que le document de SNC-Lavallin 689485 VDM-PR Rapport signalisation soit accepté dans son intégralité et que les plans de signalisation inclus soient approuvés par le conseil pour accorder les changements réglementaires.

Que la Division Ingénierie et Infrastructure s’occupe de faire les ajustements si ceux-ci deviennent nécessaires.

Que le Comité formule des recommandations pour cet automne quant à l’installation des endroits les plus prioritaires tel que précisé dans le rapport en vue de finaliser le tout pour 2023.

Que le Comité recommande au niveau des communications que ce projet soit présenté en conférence de presse pour informer les médias et la population vu l’ampleur du projet qui sera sûrement un modèle à suivre pour les autres communautés.

Tel qu’indiqué aux croquis numéros 689485-ScOuest-SI-001@008, 689485-ScEST-SI-001@011 et 689485-ScCentre-SI-001@008 ci-joints.

9. Vitesse – Demande des dos d’ânes sur la rue Meloche entre les rues Rivau et Vivier

Que soit modifié le règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l’ensemble du territoire de l’arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de réduire la vitesse affichée à 30 km/h afin de maintenir une vitesse affichée de 30 km/h constante sur la rue Meloche entre les rues Rivau et des Cageux.

Que soit enlevé le panneau 40 km/h devant le 18434, rue Meloche et le remplacer par un panneau de 30 km/h.

Que soient enlevés les panneaux 40 km/h du côté nord/ouest et sud/est de l’intersection avenue du Château-Pierrefonds et les remplacer par des panneaux de 30 km/h.

Que soit déplacé le panneau 30 km/h qui est devant le 18728 rue Meloche pour le placer du même côté de la rue au niveau du 18685, rue Meloche.

De vérifier que le marquage au sol pour les passages piétons sur ce tronçon soit conforme aux normes.

Tel qu’indiqué au croquis numéro 21-85291 ci-joint.

10. Vitesse – Demande d’installer des dos d’ânes sur la 19^e Avenue

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transports Québec en face de la 46 et 47 sur la 19^e Rue.

Que le Comité souhaite qu’une analyse soit faite dans le secteur avant que le REM débute son opération sur la rue du Général Brock, 9^e Rue, 14^e Rue et la 11^e Avenue dans le secteur de Roxboro.

Tel qu’indiqué au croquis numéro 21-207018 ci-joint.

That be approved the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meeting held on July 7, July 28 and August 4, 2022.

That the Annex “A” of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

That by-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

1. Parking - Abandoned vehicles in Cloverdale Park

That no parking signs be installed from 11:00 p.m. to 6:00 a.m. at the Cloverdale Park parking lot entrance on rue Alexander and two additional signs be installed at the Cloverdale Park entrance on rue Cérés.

Before proceeding with the installation of the signs, an awareness and communication campaign with the residents and the Village Housing Cooperative is necessary.

As indicated on sketch number 22-157255 attached herewith.

2. Stop - Request to install speed bumps on rue Dupuis

That a P-10-P-2 sign corresponding to the configuration of the intersection, indicating the number of "Stop" signs installed at the intersection, be installed under the three "Stop" signs (P-10) at the intersection of rues Dupuis and Sainte-Croix.

In the meantime, that the SPVM be asked to pay special attention to this intersection.

As indicated on sketch number 21-115673 attached herewith.

3. Speed - Request to install speed bumps on rue Sainte-Anne

That a speed bump be installed with dimensions, markings and signage in accordance with Transport Quebec's Tome V standards on rue Sainte-Anne between 4187 and 4191 at approximately 80 m from the curve. Furthermore, to move the 40 km/h speed marker currently located at 4191 rue Sainte-Anne to integrate it into the new speed bump location.

As indicated on sketch number 21-120115 attached herewith.

4. Speed - Request to install speed bumps on rue Julie

That a sign indicating the 30 km/h speed limit be installed at the entrance of Julie Street, at the location already indicated in the plan of by-law CA29 0031 determining the speed limits on the whole territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

That be installed a D-270-3-D "Playground Advanced Signal" sign for the park in the same location to increase its visibility.

As indicated on sketch number 21-121373 attached herewith.

5. Signage – Visibility problem – Request to prohibit parking on 1^{re} Rue at the corner of 4^e Avenue Sud

That an information campaign be initiated by the Communications Department before proceeding with the changes.

That a no parking sign be installed at all times on the west side of 1^{re} Rue on the wooden post so that parking is prohibited on both sides.

That the "No Truck Access" sign (P-130-20) be moved from the east side of 1^{re} Rue to the west side of 1^{re} Rue, near the intersection of boulevard Gouin Ouest. The sign P-130-20 specifies that these trucks are permitted to travel on a public road when their drivers are required to make a local delivery (Ref. Volume V: 2.16.1).

That no parking signs be installed at all times on the north side of 4^e Avenue Sud starting approximately 10 m from 1^{re} Rue and on the six wooden posts up to 2^e Rue so that parking is prohibited on both sides. According to Transport Québec standards Volume V 2.18 Regulated Parking, the maximum interval between each of the signs is 100 m in urban areas.

That be removed the sign on the north side of 4^e Avenue Sud, near 109, limiting parking on the street to a maximum of 4 hours between 2:00 am and 6:00 am.

That be removed or relocated the vegetation obstructing the visibility of the curve at 1^{re} Rue and 4^e Avenue Sud from the municipal right-of-way. The ideal visual clearance for this curve would be a visibility triangle estimated at approximately 10 m before and after the start and end of the curve. Cedar trees are to be removed or relocated and trees are to be cleared to a height of 2.4 m within this sight triangle.

That the two "Stop" signs on the curve at 1^{re} Rue and 4^e Avenue Sud be removed as well as the pavement markings for these stop lines.

THAT be painted a single solid yellow line on the ground at the curve at 1^{re} Rue and 4^e Avenue Sud as a guide line for vehicles on the curve.

As indicated on sketch number 21-143602 attached herewith.

6. Signage - Request to prohibit parking on the curve on rue Eldor-Daigneault

That a sign be installed to prohibit parking on the curve of rue Eldor-Daigneault, from 4935 to the entrance of 4941, while respecting the safety measures suggested by the Ombudsman.

As indicated on sketch number 22-114842 attached herewith.

7. Signage - Request to indicate the name of rue Logan at the corner of avenue Cérés

That the signage indicating rue Logan and avenue Ceres be installed on the north/west corner of the intersection.

That be modified the Hyman Drive name sign to the official rue Hyman name on the south/east corner of the intersection.

As indicated on sketch number 21-313035 attached herewith.

8. School Signage Upgrade Report

That the SNC-Lavallin 689485 VDM-PR Signage Report be accepted in its entirety and that the included signage plans be approved by Council to grant the regulatory changes.

That the Engineering and Infrastructure Division take care of the adjustments if they become necessary.

That the Committee make recommendations for this fall for the installation of the highest priority locations as outlined in the report with a view to finalizing them by 2023.

That the Committee recommends at the level of communications that this project be presented at a press conference to inform the media and the population given the magnitude of the project which will surely be a model for other communities to follow.

As indicated on sketches number 689485-ScOuest-SI-001@008, 689485-ScEST-SI-001@011 and 689485-ScCentre-SI-001@008 attached herewith.

9. Speed - Request for speed bumps on rue Meloche between rues Rivau and Vivier

That by-law CA29 0031 determining the speed limits on the whole territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro be modified to reduce the posted speed to 30 km/h in order to maintain a constant posted speed of 30 km/h on rue Meloche between rues Rivau and des Cageux.

That the 40 km/h sign in front of 18434, rue Meloche be removed and replaced with a 30 km/h sign.

That the 40 km/h signs on the north/west and south/east side of the avenue du Château-Pierrefonds intersection be removed and replaced with 30 km/h signs.

That the 30 km/h sign in front of 18728, rue Meloche be moved to the same side of the street at 18685, rue Meloche.

To verify that the crosswalk markings on this section of roadway comply with standards.

As indicated on sketch number 21-85291 attached herewith.

10. Speed - Request to install speed bumps on 19^e Avenue

That a speed bump be installed with dimensions, markings and signs in accordance with Transport Quebec's Tome V standards in front of 46 and 47 on 19^e Rue.

That the Committee wishes that an analysis be done in the area before the REM begins its operation on rue du Général Brock, 9^e Rue, 14^e Rue and 11^e Avenue in the Roxboro area.

As indicated on sketch number 21-207018 attached herewith.

47 – Urbanisme

47.01 Autres

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223050014

Que le conseil autorise le transfert du champ de compétence de sept (7) lots existants, présentement enregistrés au domaine privé corporatif de la Ville de Montréal, à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et ce, afin d'y aménager des parcs locaux :

- 5366, rue des Maçons (lot 1 843 315)
- 195, chemin de la Rive-Boisée (lot 1 843 307)
- 197, chemin de la Rive-Boisée (lot 1 843 305)
- 15 526, rue de Vimy (lot 1 072 425)
- 5181, rue de Gaulle (lot 1 347 750)
- 5120, rue Deauville (lot 1 990 808)
- 5141, rue de Boulogne (lot 1 977 852)

That the council authorize the transfer of the jurisdiction of seven (7) existing lots, presently registered in the corporate private domain of the Ville de Montréal, to the Borough of Pierrefonds-Roxboro, for the purpose of developing local parks:

- 5366, rue des Maçons (lot 1 843 315)
- 195, chemin de la Rive-Boisée (lot 1 843 307)
- 197, chemin de la Rive-Boisée (lot 1 843 305)
- 15 526, rue de Vimy (lot 1 072 425)
- 5181, rue de Gaulle (lot 1 347 750)
- 5120, rue Deauville (lot 1 990 808)
- 5141, rue de Boulogne (lot 1 977 852)

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Direction des services administratifs - 1222481001

Que le conseil approuve la nomination de M. Pier-Luc Bisailon Landry à titre de Secrétaire d'arrondissement par intérim de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, poste numéro 65308, à compter du 12 septembre 2022.

That the council approve the appointment of Mr. Pier-Luc Bisailon Landry as Secretary of the Borough of Pierrefonds-Roxboro by interim, position number 65308, effective September 12, 2022.

61 – Dépôt

61.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155019

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 août 2022.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on August 3, 2022.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée.

That the sitting be adjourned.